

Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied

Niveau 1

RS2876 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	335, 335w
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE D EQUITATION · SIRET : 34438670100074

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des enseignants titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres au sens de l'article L 212-1 du code du sport.

Le BFE ETAP niveau 1 certifie, pour des enseignants ou des animateurs de club, leurs compétences à concevoir et coordonner un concours de longe et longues rênes et de proposer des progressions pédagogiques.

L'enseignant ou l'animateur d'équitation dont la compétence est certifiée par le BFE Equitation Travail à Pied niveau 1 conçoit et coordonne des animations à la longe et aux longues rênes dans sa structure.

Permet aux enseignants de faire valoir des compétences pour développer des animations au sein de leur établissement équestre, orienté travail à pied. Il permet de favoriser la prise de conscience comportementale.

Ce brevet fédéral appelé "Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à pied" Niveau 1 est désigné par le sigle BFE ETAP niveau 1.

La validation de ce brevet fédéral donne lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral et à son inscription sur la licence de pratiquant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'enseignant ou l'animateur d'équitation dont la compétence est certifiée par le BFE ETAP niveau 1 conçoit et coordonne des animations à la longe et aux longues rênes.

A cet effet il assure les fonctions suivantes :

1. Il intègre un projet de concours de Travail à Pied dans une démarche éducative et dans les valeurs collectives de sa structure.
2. Il conçoit une progression pédagogique d'animation dans son club
3. Il manage le projet de formation des cavaliers à la longe et ux longues rênes suivant le programme des galops de cavaliers fédéraux.

UC1 : EC de mobiliser des connaissances réglementaires et techniques

UC 2 : EC de présenter et d'analyser une séance d'animation

UC 3 : EC de présenter une séance technique de travail à pied

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pouvoir attester du suivi de l'ensemble du volume horaire prescrit au moment de l'entrée en formation (attestation de suivi de formation).

Etre titulaire d'une licence fédérale en cours de validité,

Etre en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport;

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/Brevet-Federal-d-Encadrement-Travail-a-Pied>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2876/>